



## Zone Loisir Montérégie, POUR LE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

### Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées – édition 2015-2016

La diffusion du programme se fera comme à l'habitude. Cependant, les municipalités et les organismes concernés, vous remarquerez l'indication en rouge sur les documents que « L'aide financière sera accordée sous réserve de l'approbation du programme et des crédits par le Conseil du trésor ». Nous n'avons toujours pas eu la confirmation par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que les budgets ne seraient pas touchés. Toutefois, nous voulons vous donner la chance de faire valoir vos besoins, advenant qu'aucune compression ne soit appliquée aux programmes de financement du loisir pour les personnes handicapées. **La date limite pour présenter une demande sera le 31 mars 2015.**

### Avez-vous votre Vignette d'accompagnement touristique et de loisir?

Le programme de la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) permet la gratuité d'entrée pour l'accompagnateur d'une personne, âgée d'au moins douze ans, ayant une limitation ou un problème de santé mentale et nécessitant l'assistance d'une personne pour effectuer des visites touristiques, des sorties culturelles ou des activités de loisirs, dans les entreprises participantes, à travers le Québec.

Si vous êtes ou connaissez des personnes dans cette situation, vous pouvez présenter une demande par le biais du site Web [www.vatl.org](http://www.vatl.org) à la section formulaire.

Si vous désirez qu'une entreprise adhère au programme VATL et accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur, vous pouvez en faire

la promotion auprès des responsables en leur disant qu'ils peuvent adhérer en ligne, toujours au [www.vatl.org](http://www.vatl.org) à la section Adhésion des entreprises. Le programme est actuellement reconnu dans près de 900 entreprises au Québec, dont notamment des théâtres, des salles d'entraînement physique, des musées, des jardins, des activités de loisirs municipales.

Merci de nous aider à augmenter les possibilités!

### Guide d'intégration des jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme

Sous le titre *Choisir de gagner : Le défi des saines habitudes de vie pour les jeunes ayant une limitation fonctionnelle, Guide facilitant les interventions lors de la pratique d'activités physiques et sportives chez les jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme*, ce guide « [...] tente d'outiller les intervenants œuvrant auprès des jeunes ayant un TSA. ». Cet outil, paru en juillet 2014, a été réalisé par l'Université de Québec à Trois-Rivières, sous l'initiative du Défi sportif – AlterGo, à partir d'une revue documentaire et d'entrevues auprès de jeunes, de leurs parents et d'intervenants.

Un bon moyen de faciliter nos efforts d'intégration aux activités régulières de loisir!

### ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE

#### Siège social :

3800, boulevard Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone : 450 771-0707  
Jean Lemonde, directeur général, [jlemonde@zlm.qc.ca](mailto:jlemonde@zlm.qc.ca)  
Nancy Whitney, coordonnatrice des programmes, [nwhitney@loisir.qc.ca](mailto:nwhitney@loisir.qc.ca)

#### Point de service :

169, rue Champlain  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6  
Téléphone : 450 373-9441, poste 548  
Télécopieur : 450 377-6036  
Louise Lacasse, coordonnatrice des services complémentaires, [louise.lacasse@colval.qc.ca](mailto:louise.lacasse@colval.qc.ca)